

Réf: Dossier 310159

Avis de constitution

SOCIETE « LA FERME SANTRAL » en abrégé « LA FERME SANTRAL »

Siège Abidjan, Yopougon, Niangon Nord Sicogi, ilot
Q lot 31766 ilot Q lot 31766 Section DN Parcelle 968., Lot
31766, Ilot Q

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FERME SANTRAL » en abrégé

« LA FERME SANTRAL »

Objet : Elevage , Distribution et vente, Commerce Général .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Niangon Nord Sicogi, ilot
Q lot 31766 ilot Q lot 31766 Section DN Parcelle 968., Lot
31766, Ilot Q

Dirigeant(s) Mme YO MENEOUAN YOHOU JESSICA-

VIOLAINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04736 du 14/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28300/GTCA/RC/2024 du 14/05/2024

